



LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL : UN OUTIL POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ DES MONTRÉLAIS

Mémoire présenté par la Direction de santé publique

Dans le cadre de la consultation sur le schéma d'aménagement et
de développement de l'agglomération de Montréal

6 novembre 2014

Les thèmes abordés



- Transport et aménagement
- Accessibilité à une alimentation saine et agriculture urbaine
- Contraintes anthropiques reliées aux infrastructures de transport et aux industries
- Changements climatiques et verdissement
- Accessibilité aux logements salubres
- Indicateurs et mécanismes de suivi



Transport et aménagement



Transport routier (volume de circulation)

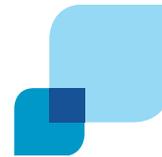
Environnement

- Pollution de l'air
- Bruit
- Gaz à effet de serre (GES)
- Développement urbain

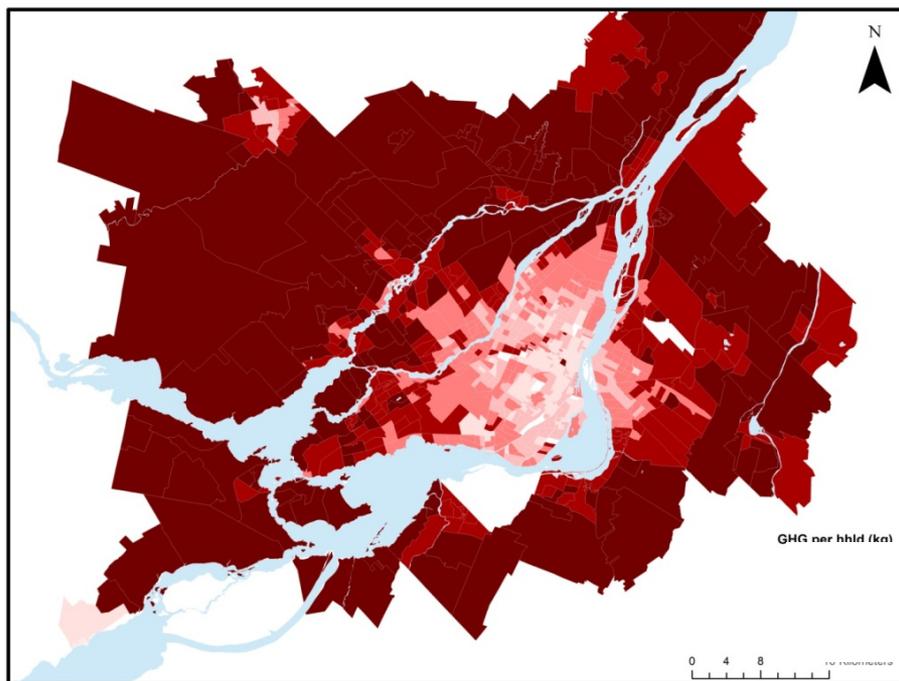
Santé

- Décès et blessés de la route
- Cancers
- Maladies cardiorespiratoires
- Obésité
- Diabète
- etc.

Émissions liées aux déplacements, selon le lieu de résidence



GES/ménage

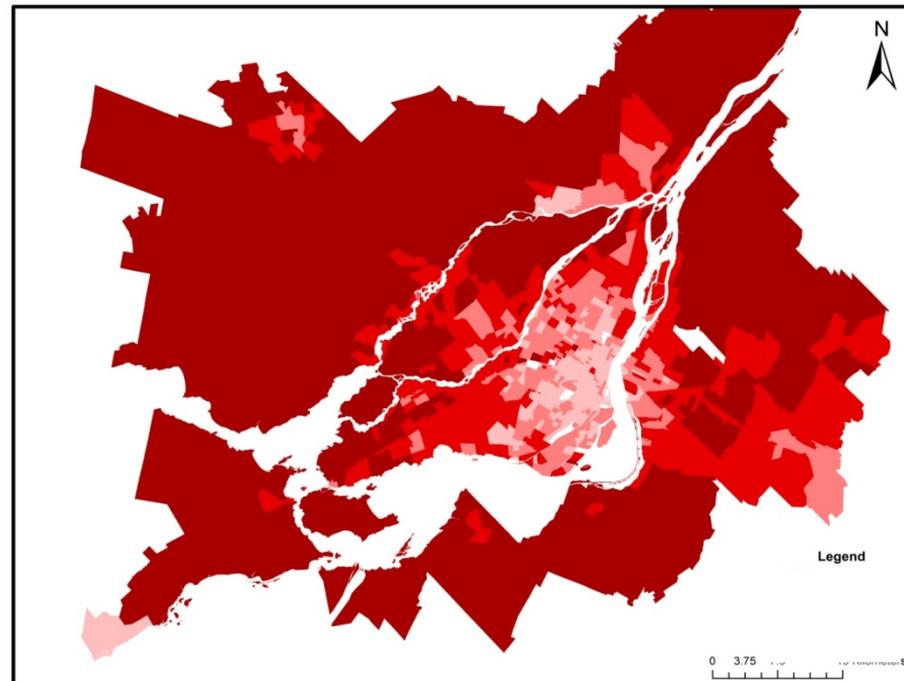


Source: M. Hatzopoulou, McGill university (OD-2008)

GES (kg)



NOx/ménage

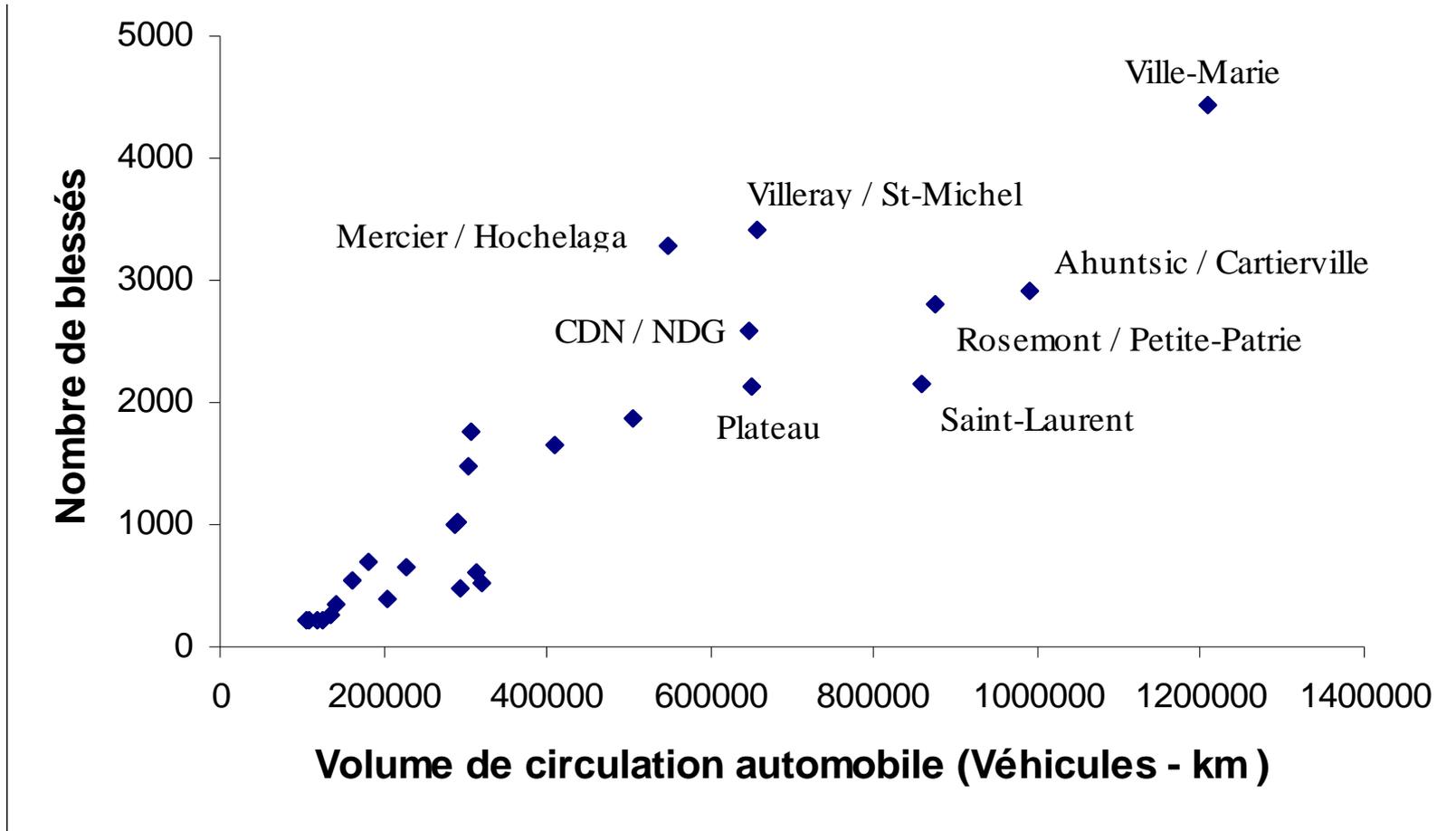


Source: M. Hatzopoulou, McGill university (OD-2008)

NOx (kg)

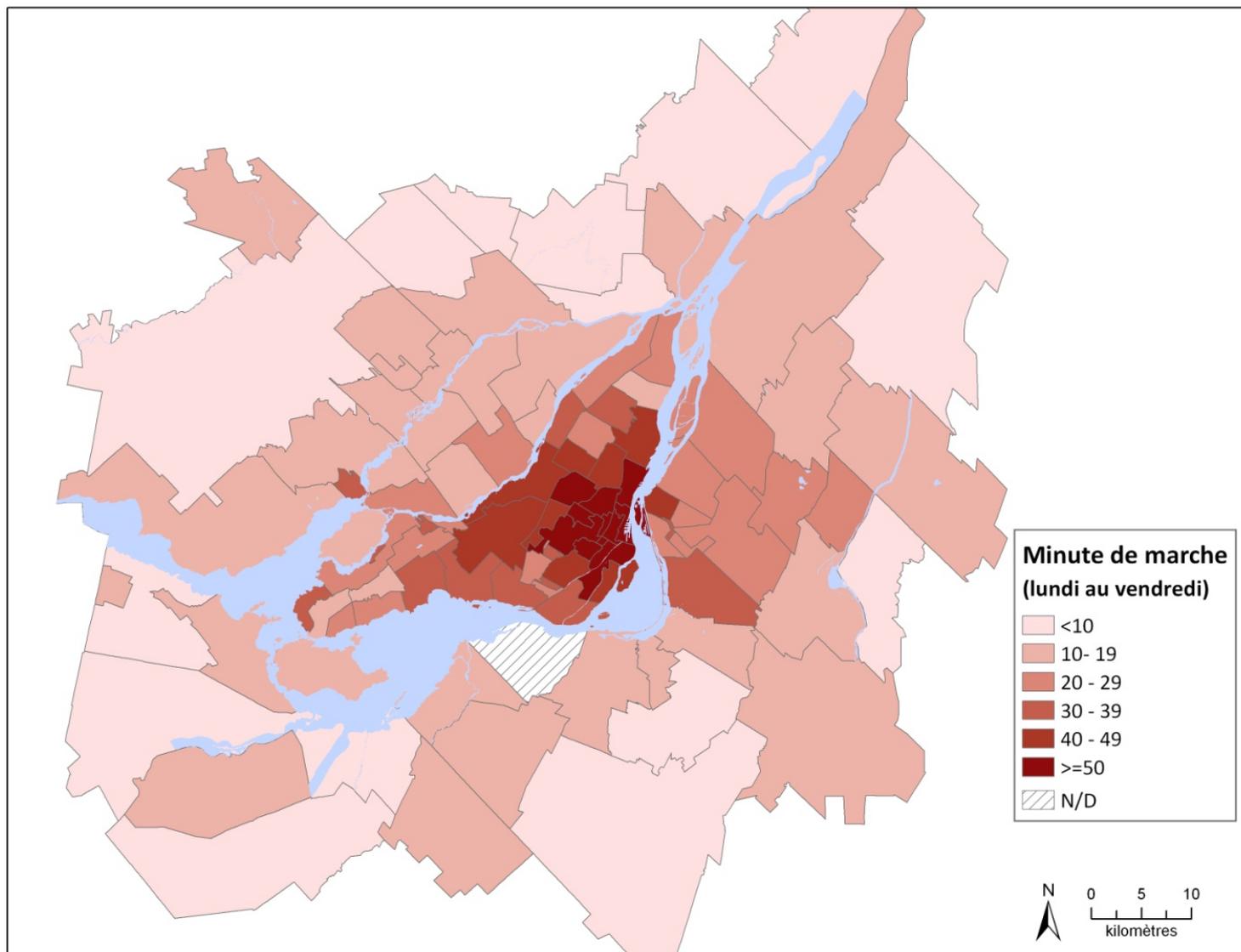
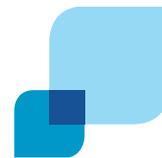


Dans les quartiers, le nombre de blessés augmente avec le volume de circulation



Source : Urgences-santé 1999-2003

Modes de transport bénéfiques pour la santé : Marche quotidienne de transport



Sources des données: M. Hatzopoulou, McGill (km marchés à une vitesse de 4.83 km/h).

Analyse & production: C. Plante, S. Goudreau, P. Morency, F. Tessier, LF Tétreault, DSP de Montréal.

Recommandations



- Établir des cibles de réduction des volumes de circulation
- Prioriser à court terme la réalisation de projets de transport collectif et l'adoption d'une politique de stationnement, notamment pour le centre-ville de Montréal
- Miser sur les déplacements actifs et sécuritaires au centre-ville et pour les autres pôles d'activités par l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation et de restriction des volumes de circulation
- Développer une planification urbaine de type TOD dans les secteurs à développer à l'est et à l'ouest de l'agglomération

Recommandations (suite)

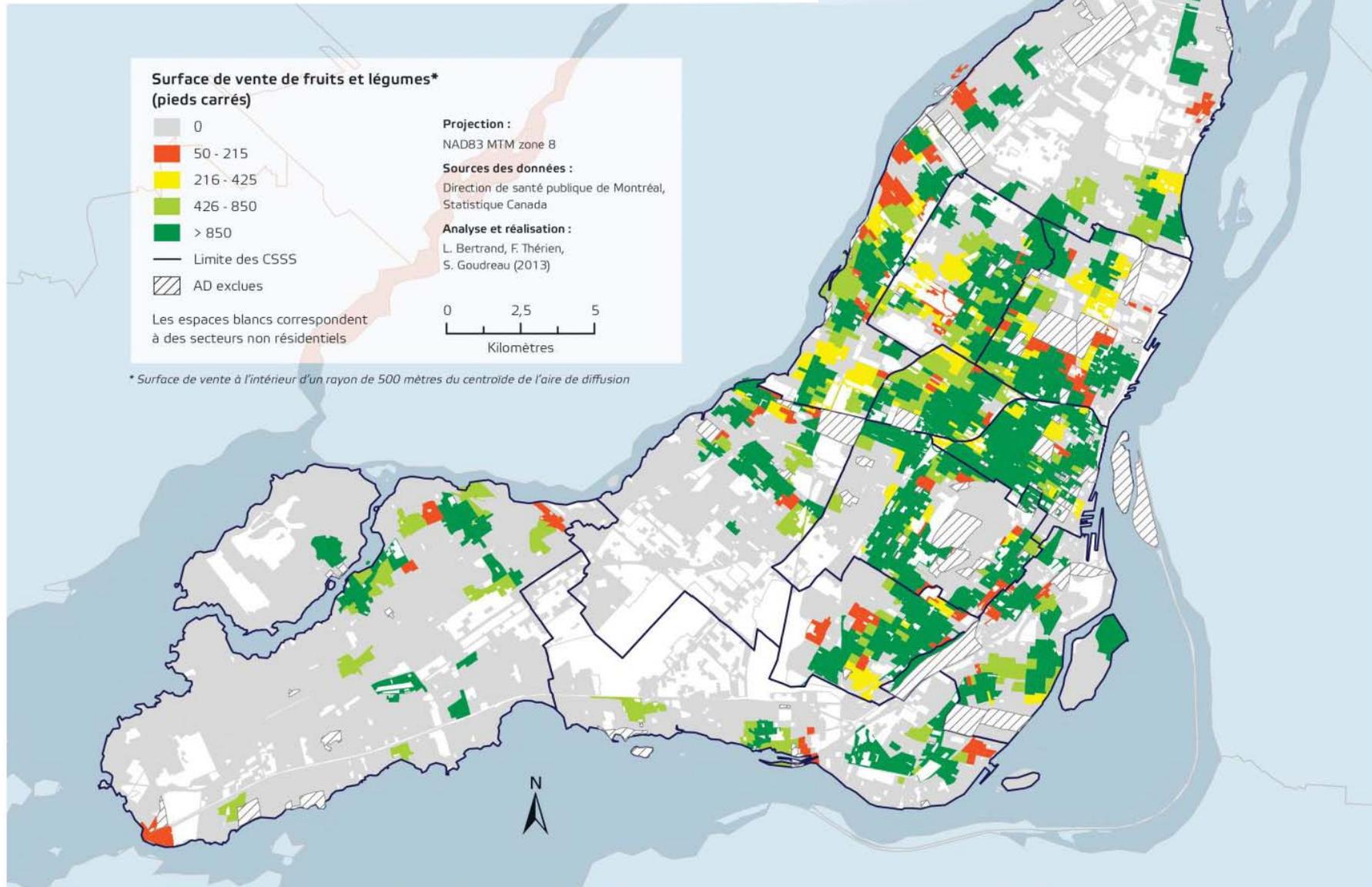


- Aménager le territoire pour créer des milieux de vie agréables et sécuritaires notamment par l'adoption d'une politique de «rues complètes» et conviviales s'appliquant à l'ensemble des rues et artères
- Ajouter une carte des réseaux cyclables et des rues piétonnes actuels et projetés
- Établir un ordre de priorité des projets routiers et prévoir pour chaque projet des mécanismes de gestion des volumes de circulation
- Préciser la nature du projet de modernisation de la rue Notre-Dame



Accessibilité à une alimentation saine et agriculture urbaine

Accès aux fruits et légumes frais, sur 500 m, par aire de diffusion, île de Montréal, 2010



* Surface de vente à l'intérieur d'un rayon de 500 mètres du centroïde de l'aire de diffusion

Recommandations



- Mentionner le Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable (SAM 2025) et intégrer les orientations et actions pertinentes
- Présenter les principales orientations et interventions du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Favoriser l'implantation de marchés publics locaux et de commerces de proximité en alimentation saine
- Augmenter et soutenir l'offre de jardins collectifs et communautaires et les différentes formes d'agriculture urbaine



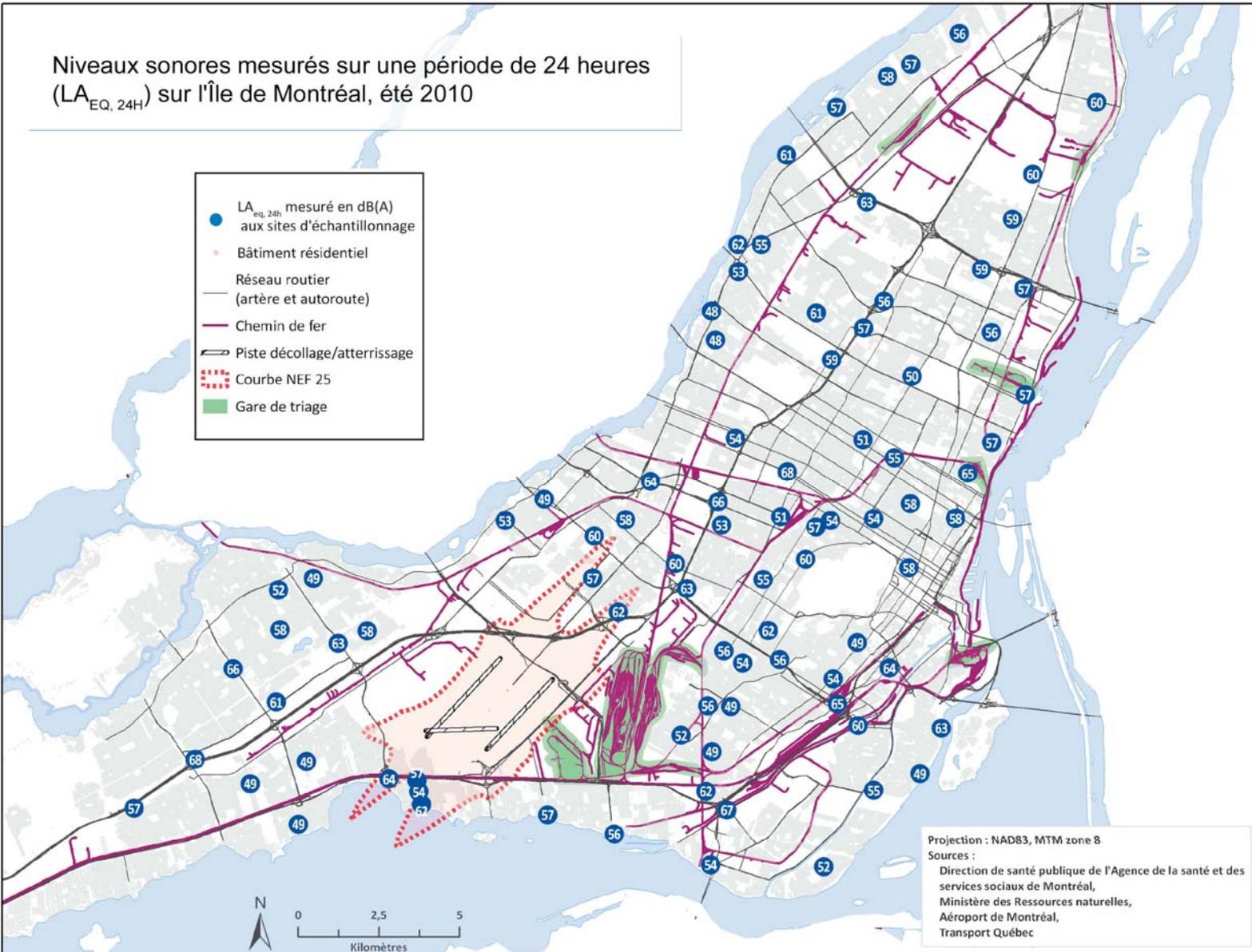
Contraintes anthropiques

Recommandations

Cohabitation avec les industries :

- Prévoir une marge de recul suffisante aux abords d'une industrie lourde pour limiter l'exposition de la population avoisinante aux nuisances et aux émissions polluantes
- Tenir compte des zones d'impact qui ont été définies en lien avec les risques industriels majeurs dans les pratiques d'aménagement

Niveaux sonores sur l'île de Montréal



Recommandations

Zones aux abords des gares de triage et des voies ferroviaires :

- Préciser qu'aucune implantation de nouveaux bâtiments à usages sensibles ne soit réalisée à moins de 30 m des voies ferroviaires et des gares de triage
- Étendre la marge de recul à 300 m pour les gares de triage
- Lorsque la zone d'exclusion de 30 m est appliquée mais ne peut s'étendre jusqu'à 300 m
 - prévoir des mesures d'atténuation sonore pour limiter les niveaux sonores extérieurs à 55 dB(A)
 - effectuer une évaluation complète des risques
 - mettre en place un plan de réponse, de gestion et de communication des risques en fonction de l'importance des risques identifiés

Recommandations

Zones en bordure des autoroutes et des voies à débit important :



- Ajouter des mesures limitant l'établissement de nouveaux usages sensibles à moins de 150 m
- Lorsque la relocalisation d'un projet n'est pas possible :
 - prévoir des mesures d'atténuation afin de diminuer l'exposition de la population aux polluants générés par le trafic routier (ex. : mise en place de systèmes de ventilation performants, configuration des bâtiments réduisant l'infiltration des polluants)
 - prendre des mesures pour s'assurer que les niveaux de bruit extérieurs soient inférieurs à 55 dB(A)

Recommandations

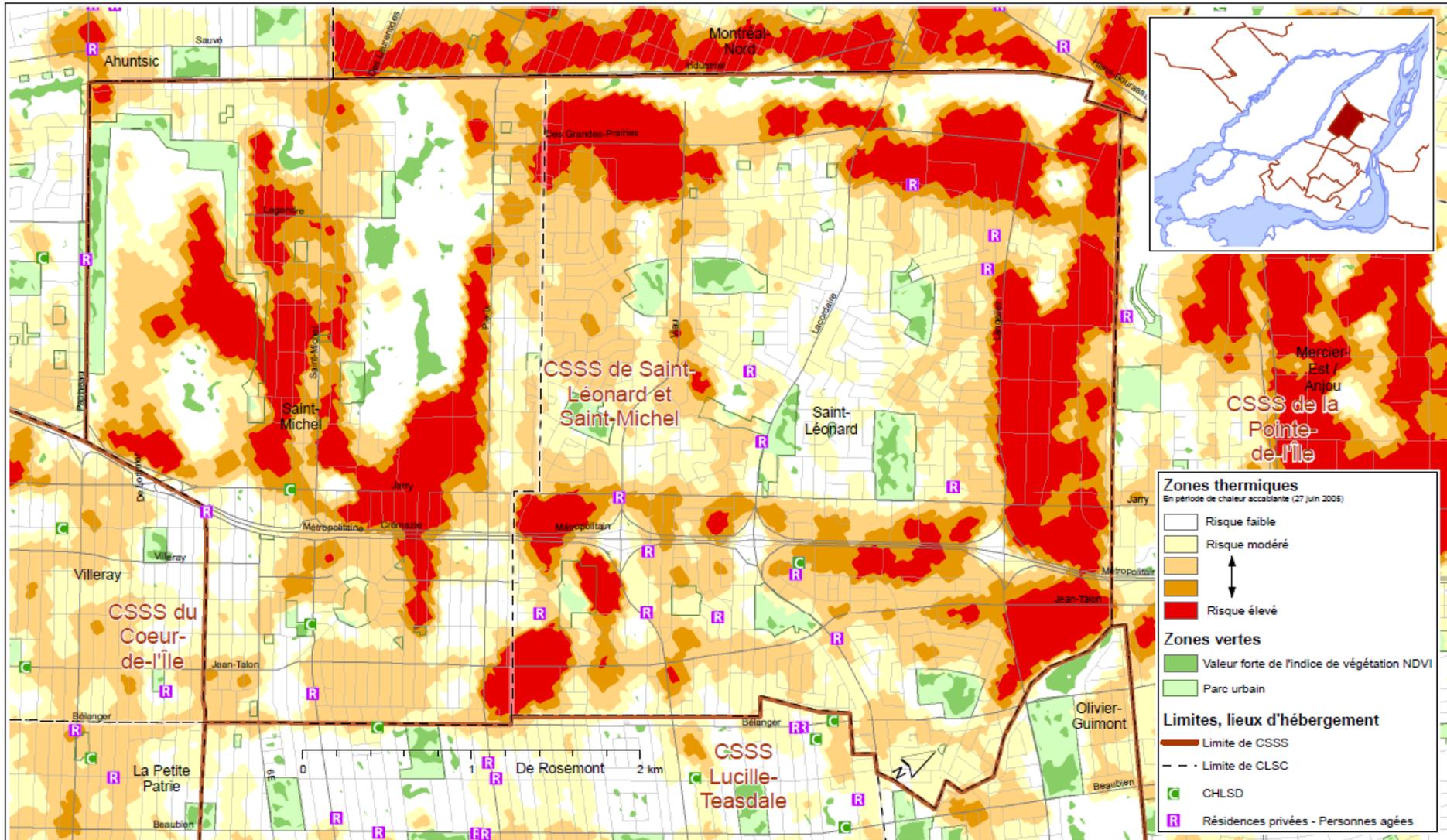
Zone en bordure de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

- Fournir des balises aux municipalités et aux arrondissements afin de s'assurer que les règlements d'urbanisme adoptés par ceux-ci incluent les critères suivants :
 - pas de nouvelle construction pour un usage sensible à l'intérieur de la zone NEF 30
 - isolation acoustique adéquate pour les nouvelles constructions à usage sensible dans la zone NEF 25



Changements climatiques et verdissement

Variation locale des zones thermiques et des zones de végétation, CSSS Saint-Léonard et Saint-Michel



Recommandations



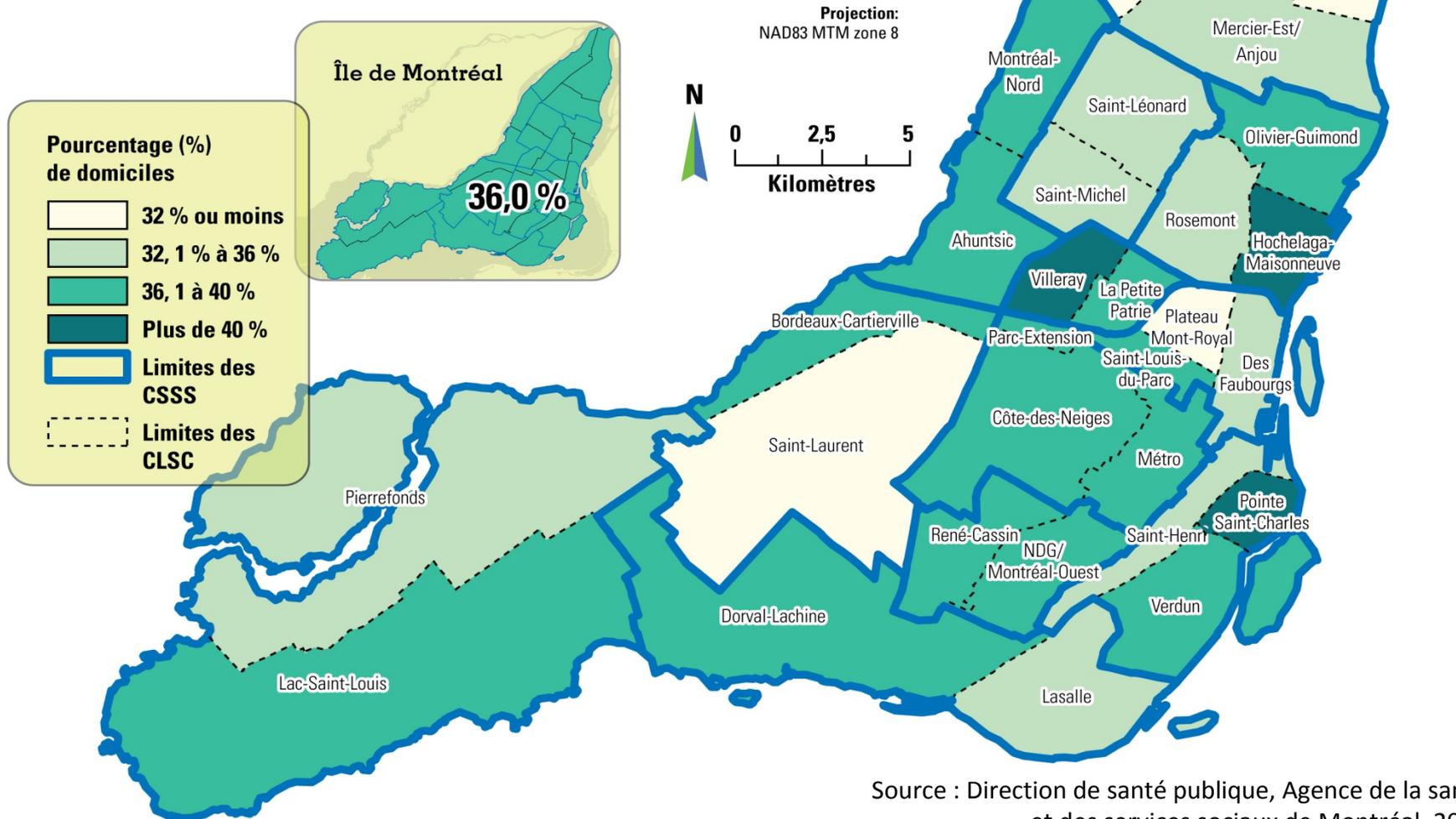
- Prioriser les zones d'habitation les plus sujettes au phénomène d'îlot de chaleur dans les activités de plantation d'arbres
- Prescrire la mise en application de normes d'aménagement dans les parcs de stationnement hors rue afin de réduire le phénomène des îlots de chaleur
- Adopter des balises réglementaires dans le document complémentaire au PSAD visant à augmenter l'implantation de toits verts, blancs ou à forte réflectance lors de la réfection ou la construction de toits
- Ajouter des mesures de lutte à l'herbe à poux



Accessibilité aux logements salubres

Présence du facteur humidité/moisissures au domicile

chez les enfants de 6 mois à 12 ans par territoire de CLSC, île de Montréal, 2006

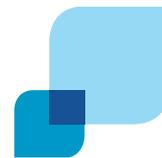


Source : Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2011

Recommandations

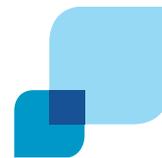


- Inclure des orientations, objectifs et interventions visant à améliorer la salubrité des logements de l'agglomération montréalaise



Eau potable

Recommandations

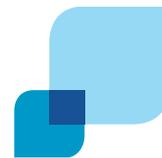


- Faire état des mesures mises en place afin de préserver la qualité de l'eau potable tout en faisant le lien avec la réglementation en vigueur sur le territoire concernant l'eau potable et les prises d'eau.



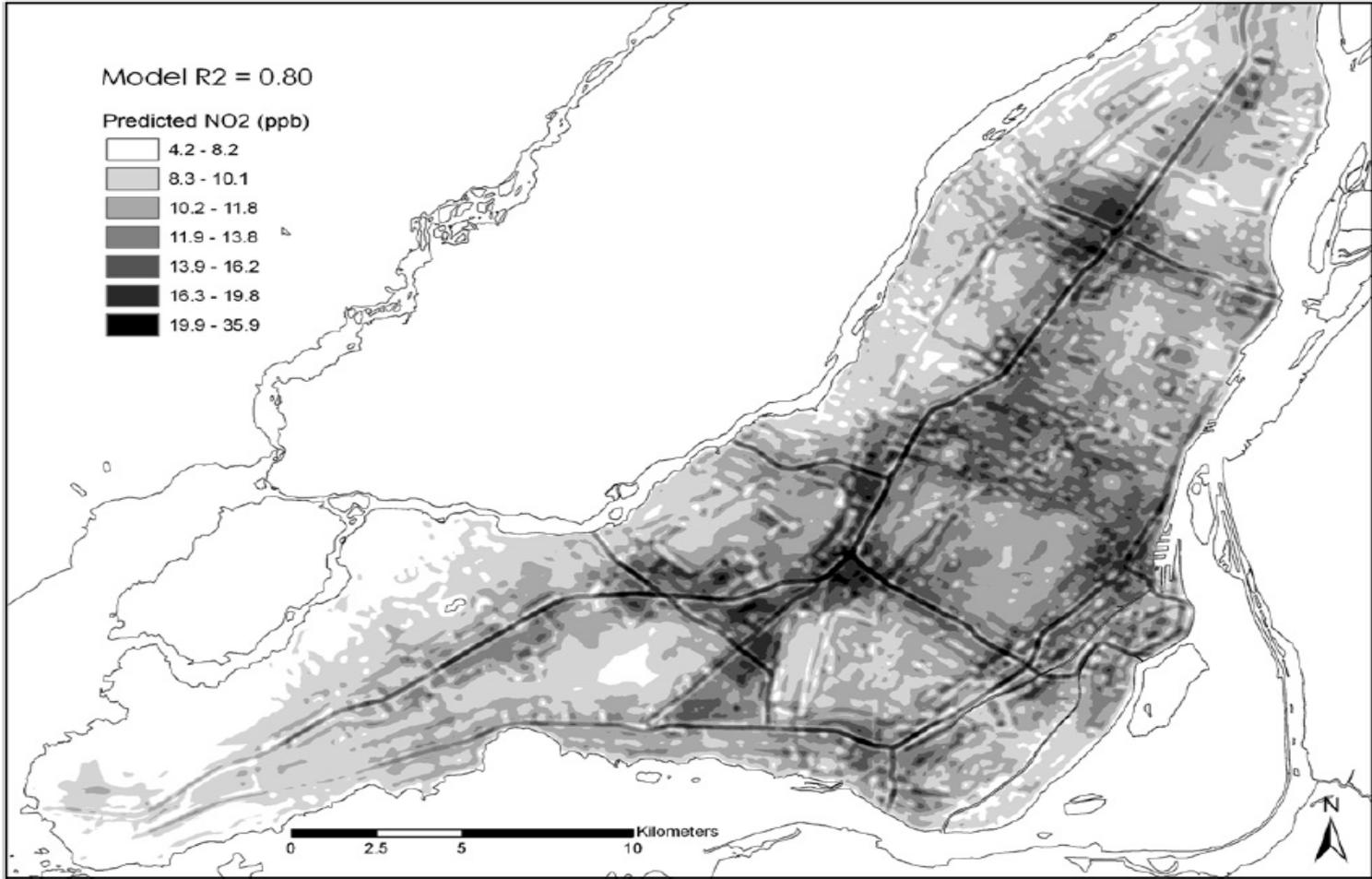
Indicateurs et mécanismes de suivi

Recommandations



- Identifier des indicateurs de performance et élaborer un plan de monitoring
- Mettre en place des mécanismes de partage d'information
- Effectuer un bilan annuel

Concentration de NO₂ le long des grands axes routiers



Source : Crouse et al., 2009: atmos envir 43: 5075-5084